

lignes de vie

LE MAGAZINE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MAINE-ET-LOIRE

#LESGESTESQUILESPROTEGENT

IL Y A CE QUI SE VOIT...
ET CE QUE JE NE VOIS PAS !

Veste F1
Propre

Composés organiques
volatils

ACTUALITÉS

VPC : Un outil de
commandement
fonctionnel
et organisationnel
/P4

DOSSIER

Toxicité
des fumées :
le SDIS 49
s'empare
activement
du dossier /P8

SDIS

Sapeurs-pompiers de Maine-et-Loire
A vos côtés, pour la vie

édito

L'arrivée du colonel Larry Ouvrard, au poste de directeur départemental adjoint, a permis de renforcer l'équipe de direction pour mettre en œuvre activement des mesures préventives pour la protection du personnel développer et renforcer le volontariat ou encore poursuivre les actions engagées avec les partenaires sociaux.

Sans vouloir passer outre le repos d'été qui s'annonce tout proche, je ne peux m'empêcher de me projeter vers la rentrée qui prévoit un programme ambitieux : poursuivre et finaliser certains projets majeurs tels que le déploiement des bips avec acquit dans les unités opérationnelles et l'acquisition des cartes d'identité professionnelles pour les personnels du SDIS.

Autre étape stratégique, la finalisation du schéma départemental d'analyse et de couverture des risques. Issu d'un long travail de réflexion, ce document structurant duquel découlera également un plan pluriannuel d'équipement, devrait voir le jour au cours de ces prochains mois.

Mais cette rentrée sera aussi et surtout consacrée à la rédaction d'un projet de service, déclinaison du document d'orientations stratégiques. Ce document fixera les priorités de l'établissement pour les prochaines années et sur lequel une feuille de route devra être conduite.

En attendant ces prochaines étapes structurantes pour notre établissement, je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

Patrice Brault
Président du Conseil
d'administration



Une nouvelle Journée Nationale pour les sapeurs-pompiers de Maine-et-Loire

Chaque année, à la journée nationale des sapeurs-pompiers, il est de circonstance de saluer le travail et l'engagement des femmes et hommes, volontaires et professionnels, qui interviennent partout sur le territoire aux secours de nos concitoyens. C'est également l'occasion de rendre hommage aux sapeurs-pompiers décédés depuis un an en service commandé.

Au cours de cette cérémonie, les autorités ont procédé à la promotion au grade supérieur de 15 sapeurs-pompiers. Le préfet, M René BIDAL nouvellement installé, a décerné des médailles de sécurité intérieure, des médailles d'honneur et a procédé à la distinction de 7 chefs de centre.



Magazine édité par le **Service Départemental d'Incendie et de Secours de Maine-et-Loire**
Direction départementale d'incendie et de secours
Service Communication
6 avenue du Grand Périgné
CS 90087 - 49071 Beaucouzé cedex
Tél. 02 41 33 21 07 - Fax : 02 41 33 21 05
Email : communication@sdis49.fr

Directeur de publication : Contrôleur Général
Pascal Belhache
Rédaction : Anne-Sophie Démas, Charlène Bliss
Mise en page et infographie :
A4 éditions 02 41 720 700 - SDIS 49 - PROCAR
Impression : 3 000 exemplaires - Connivence
Photos : SDIS 49 - Vincent Rochais - Johann Germon -
Julien Vergondy
Reproduction interdite

Dernière de couverture : Créative Corner
Ont collaboré à ce numéro :
Le directeur adjoint, les chefs de groupements et aussi Thierry Bellanger, Serge Bodinier, Franck Briend, Denis Chauveau, Jean-Pierre Clairand, Christophe Jourdon, Sandrine Robé

Retrouvez l'actualité du SDIS49 sur notre page Facebook SDIS49 Et sur notre page Twitter SDIS_49



sommaire

ACTUALITÉS

Panorama

- Arrivées et départs

3

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

- Le VPC: un outil de commandement fonctionnel et organisationnel

4

ACTUALITÉ

Dans les groupements

- 2211 : un premier bilan sur la mise en œuvre du centre d'assistance informatique
- Reconversion professionnelle : le SDIS accompagne ses agents

6

Dans les centres

- Réception de travaux au centre de première intervention de Soulaines-sur-Aubance
- Passations de commandement

7

DOSSIER

Toxicité des fumées : le SDIS 49 s'empare activement du dossier

8

ZOOM SUR

Les officiers territoriaux : un accompagnement sur mesure qui commence à porter ses fruits

10

11 nouveaux sapeurs-pompiers prêts à intervenir

Le Mercredi 29 mai dernier à l'EDIS s'est déroulée la cérémonie de remise de casques de sapeurs-pompiers professionnels. Après 3 mois de formation initiale passés à l'EDIS aux côtés de l'équipe pédagogique, les 11 stagiaires ont acquis les compétences nécessaires à leur future fonction d'équipier SPP. En présence de leur famille, des membres du Conseil d'Administration et du comité de direction, cette cérémonie était l'occasion de célébrer officiellement leur entrée dans la profession.



Formation Risque Chimique de niveau 2 (RCH2) à Montrevault

Du 13 mai au 24 mai dernier, une formation RCH 2 était organisée pour former les sapeurs-pompiers à se positionner en équipier ou chef d'équipe et à intervenir sur des opérations présentant un caractère chimique et/ou biologique afin d'identifier les risques et mettre en œuvre les moyens pour résorber le danger.

10 stagiaires sapeurs-pompiers professionnels issus des CSP Angers Ouest, Saumur, Cholet et du Groupement des Ressources Humaines de la Formation et du Sport ont pu ainsi être formés par les chefs d'unité (RCH3) et être suivis par l'équipe pédagogique.

L'essentiel de la formation est axé sur la mise en pratique des techniques d'intervention sur des scénarios pédagogiques proches de la réalité (ex : une blanchisserie, une piscine, une entreprise de logistique de produits surgelés...)

Outre le caractère chimique, la formation consacre une journée à la mise en œuvre de la nouvelle unité de décontamination de masse, une journée au risque biologique et une journée à la lutte contre les pollutions.



ARRIVÉES

Mars

- **Serge Bodinier**, adjoint administratif stagiaire, au groupement des ressources humaines de la formation et du sport
- **Dimitri Ménard**, adjoint technique stagiaire au groupement des ressources humaines, de la formation et du sport, en qualité d'AMOSE
- **Jean-Pierre Clavreuil, Jérémy Evain, Antoine Hérault, Julian Hérault, Kévin Laroche, Margaux Leproust, Alexandre Planchenault, Matthieu Rochard, Anne-Claire Thetas, Florian Turpot et Charly Chevalier**, Caporaux de SPP stagiaires, au groupement des ressources humaines, de la formation et du sport.
- **Sandrine Saunier**, adjoint administratif contractuel au CSP Saumur (du 04 mars au 31 août 2019)
- **Valentin Vilaine**, Sapeur au CSP Cholet, en contrat

Avril

- **Dylan Flipeau**, adjoint technique stagiaire, au groupement logistique et maintenance

juin

- **Fabrice Godicheau**, adjoint technique stagiaire, au groupement logistique et maintenance, en qualité de vagemestre

DÉPARTS

Mars

- **Sébastien Sicot**, Capitaine de SPP au CSP académie vers le SDIS53
- **Sophie Girard**, Sapeure au CSP Angers Ouest, fin de contrat

Juin

- **Didier Guitton**, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au groupement développement du volontariat et citoyenneté en retraite
- **Christopher Dodier-Fouillet**, emploi d'avenir au groupement logistique et maintenance, fin de contrat

VPC : un outil de commandement fonctionnel et organisationnel

Depuis début juillet, deux nouveaux Véhicules Poste de Commandement (VPC) ont fait leur entrée dans le parc des engins opérationnels du SDIS 49. Plus qu'un véhicule opérationnel, le VPC est un outil de travail qui apporte au Commandant des Opérations de Secours (COS) une assistance opérationnelle et technique lors de la gestion d'intervention de grande ampleur. Munis de divers moyens de communication, ces deux nouveaux véhicules se substituent désormais à l'actuel et unique VPC qui ne répondait plus à la réactivité d'engagement.

Les principales missions du VPC

Equipé de moyens de communication permettant la collecte et la diffusion d'informations opérationnelles, le VPC est un véritable centre de décision mobile permettant aux sapeurs-pompiers placés sous l'autorité du commandant des opérations de secours de :

- mettre en oeuvre des outils de Gestion Opérationnelle et de Commandement permettant d'assurer la gestion et la coordination d'une opération de secours
- faire remonter des informations vers le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS).

L'organisation opérationnelle des postes de commandement

Le chef de colonne dispose d'un PC de Colonne (PCC) comme outil de commandement. C'est en effet à partir de ce niveau de commandement opérationnel qu'une délégation d'une partie des tâches à mener par un chef sur le terrain, devient nécessaire. Le chef de colonne répartit l'activité en deux fonctions au sein du PCC.

1/ Officier « renseignement », qui est en charge :

- de rechercher du « renseignement » ;
- d'analyser la zone d'intervention (ZI), du sinistre, des actions en cours, et des moyens engagés, qui va conduire à l'établissement de la situation tactique (SITAC), ainsi qu'à l'ordre graphique de l'instant « T » à « T+T » ;
- de transmettre les ordres du COS aux chefs de secteurs ;
- de transmettre le compte-rendu au CODIS ;
- de préparer la communication extérieure (autorités, médias, etc.)

2/ Officier « moyens », qui est en charge :

- de proposer au COS le positionnement du PCC et du point de transit (PT) et l'implantation des fonctions support ;
- d'organiser et gérer les moyens, puis le soutien logistique ;
- de rédiger et tenir à jour l'OCT.

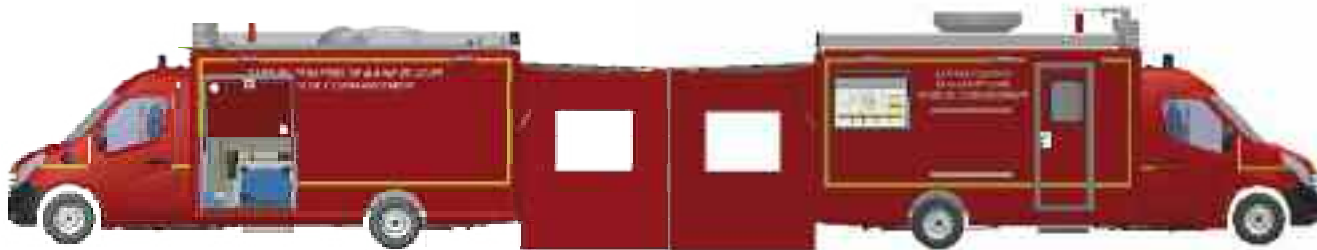
La mise en oeuvre du VPC (véhicules, outils de transmission et outils informatiques) est réalisée par les 2 sapeurs-pompiers affectés au VPC, les OCOPCTAC (opérateur de coordination opérationnelle en PC tactique).



VUE INTERIEURE
DU VPC



CONFIGURATION PC DE COLONNE



UNE CONFIGURATION POSSIBLE EN PC DE SITE

Les 2 VPC peuvent être engagés simultanément sur intervention de grande ampleur pour mettre en oeuvre un PC de site (PCS).

Des fonctions supplémentaires sont alors mises en oeuvre au sein du PCS :

1/ La fonction de « CHEF du PCS » : Elle est tenue par l'adjoint attitré du COS. Celui-ci est chargé de la coordination des différents acteurs dans le PC, il optimise les synergies ;

2/ la fonction « ACTION », prioritairement chargée de :

- l'analyse de la zone d'intervention (ZI), du sinistre, des actions en cours, et des moyens engagés, qui va conduire à l'établissement de la Situation Tactique (SITAC) ainsi qu'à l'ordre graphique de l'instant « T » à « T+T » ;

- la relation avec les chefs de secteur (remontées d'informations terrain et transmission des ordres vers le terrain).

3/ La fonction « ANTICIPATION », prioritairement chargée de prévoir les évolutions possibles du sinistre, de préparer la décision des autorités et de proposer leur planification.

4/ La fonction OFFSIC (officier des systèmes d'information et de communication) est en charge de la coordination des moyens de transmissions.

L'armement

Le véhicule poste de commandement est équipé de moyens nécessaires au bon déroulement d'une intervention. Ainsi, il dispose de matériels modernes et adaptés et d'outils de communication permettant de diriger les interventions et la gestion opérationnelle.

On y retrouve notamment :

- des outils informatiques,
- une liaison satellite,
- une liaison téléphonique 3G et 4G
- une liaison au réseau Antares
- un réseau Wifi
- des outils de gestion et de commandement (tableaux, cartes, ...)
- un écran télé pour la diffusion en simultanée de 4 médias de différentes natures (Chaîne d'actualité, projections de cartes, de photos et du tableau SITAC...).

Fiche technique

Véhicule léger

Permis B

Châssis : Renault

Équipementier : PROCAR (85)

Masse en charge maxi : 3,5 T

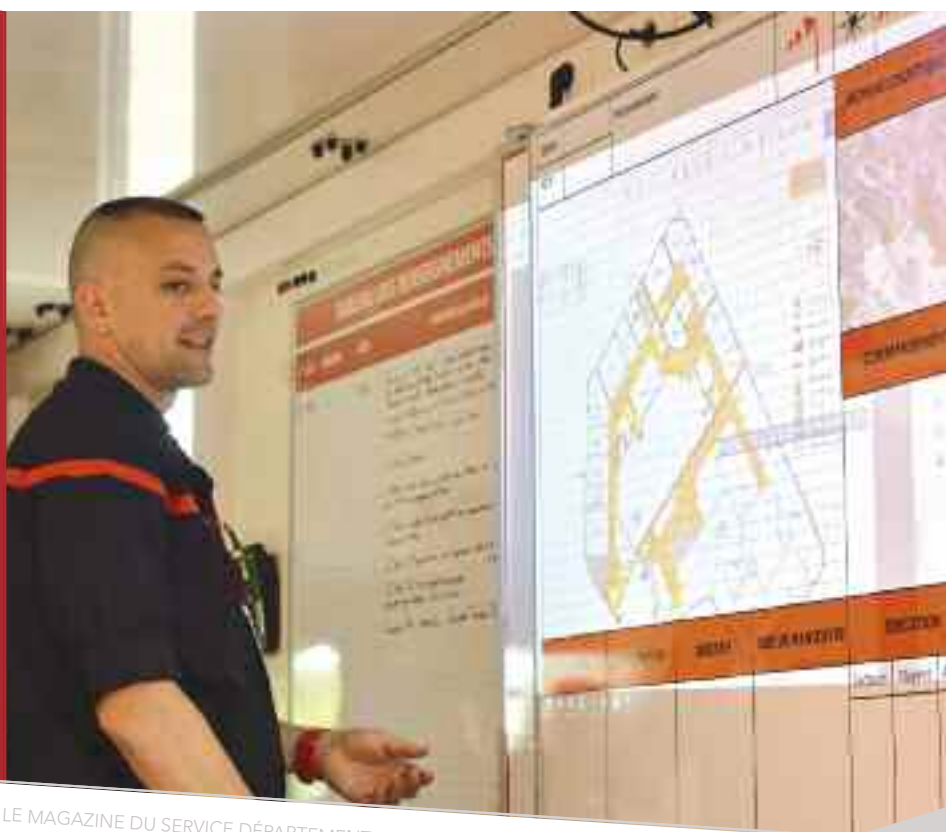
Puissance : 130 CV

Les dimensions du véhicule :

Longueur : 6,80 m

Largeur : 2,15 m

Hauteur : 3,30 m



2211 (ou 02 41 33 22 11) : un premier bilan sur la mise en œuvre du centre d'assistance informatique

Avec la mise en place du centre d'assistance auprès des utilisateurs, les modes de fonctionnement au sein du Groupement des Systèmes d'Information (GSI) ont évolué. Toutes les demandes sont désormais adressées par téléphone via un numéro unique le 02 41 33 22 11.

La majorité des appels traités à distance par les agents du GSI sont classés niveau 0 (enregistrement de l'appel) et niveau 1 (le traitement de l'appel avec une réponse immédiate). Lorsqu'une intervention auprès du demandeur est nécessaire, l'appel est adressé à un expert (niveau 2) du GSI (informatique, téléphonie, réseau, système, SIG, interface, terminaux d'alarme...) ou un référent métier du logiciel métier concerné (administrateur fonctionnel). Ces deux derniers interviennent rapidement selon le degré d'urgence.

« L'objectif est d'être au service des utilisateurs, de les accompagner dans l'usage de leurs outils informatiques, de traiter les dysfonctionnements et de les conseiller. Mis en place depuis le 16 avril 2018, le centre d'assistance est accessible du lundi au vendredi. Tous les agents du groupement s'investissent dans cette nouvelle organisation pour traiter les demandes dans les meilleurs délais. C'est aussi une opportunité pour nous d'optimiser nos processus internes. »



Jean-Pierre Clairand
chef du service assistance et exploitation

Reconversion professionnelle : le SDIS accompagne ses agents

Dans le cadre de l'accompagnement de tous ses personnels, le SDIS 49 au travers du Groupement des Ressources Humaines de la Formation et du Sport soutient toutes les initiatives qui ont pour vocation de préserver l'emploi.

A ce titre, l'établissement a proposé à un sapeur-pompier volontaire de bénéficier de 3 semaines d'immersion, dans le cadre d'une reconversion professionnelle, afin de découvrir plusieurs métiers notamment ceux liés à la gestion administrative des ressources humaines, aux finances publiques, à la promotion du volontariat, à la logistique ou bien encore aux systèmes d'information. Il a ainsi pu échanger avec d'autres agents sur leur quotidien, leurs missions, leurs activités et découvrir différents métiers du SDIS.

C'est dans ce cadre qu'à l'issue de son stage, Serge Bodinier a intégré l'EDIS en qualité d'agent de gestion administrative depuis le 1er mars 2019.

Témoignage de Serge BODINIER



« Par ces quelques lignes, je viens m'exprimer sur une période difficile que nous venons de traverser avec ma famille, pour témoigner en quoi l'accompagnement n'est pas anodin dans ces moments douloureux. Ma famille, mes amis et mes collègues ainsi que le responsable du groupement dont je dépends, n'ont jamais cessé de me soutenir et de m'accompagner dans ma reconstruction, suite à mon accident de trajet pour le service en tant que sapeur-pompier volontaire. La médecine, quant à elle, s'est chargée surtout de la reconstruction physique.

Après 18 mois de convalescence et une inaptitude totale dans l'entreprise où j'exerçais ma profession, il faut envisager une reconversion professionnelle. J'ai ainsi eu l'occasion d'effectuer un stage de trois semaines au SDIS 49 pour me donner une idée sur les différents métiers et services existants. J'ai pu apprécier l'accueil chaleureux qui m'a été fait et l'attention de chacun à m'expliquer ses missions. Le bilan de ce stage a été constructif puisqu'il m'a aidé à m'orienter vers une profession administrative et m'a permis d'intégrer l'EDIS en tant qu'agent de gestion administrative.

Grâce à cet accompagnement, je me sens de nouveau exister. Merci. »

Réception de travaux du Centre de Première Intervention de Soulaines- sur-Aubance

Le lancement de la campagne de féminisation menée par le SDIS, prônant l'engagement féminin au sein des sapeurs-pompiers a entraîné la mise aux normes des infrastructures des centres afin d'accueillir dans les meilleures conditions, les femmes et les hommes composant les unités.

Ainsi, la commune de Soulaines-sur-Aubance a mis à disposition de ses 20 sapeurs-pompiers (4 femmes et 16 hommes) d'anciens ateliers municipaux d'une surface de 27m² afin d'y réaliser des vestiaires et des sanitaires.

Monsieur Patrice Brault, Président du Conseil d'administration du SDIS, le Contrôleur Général Pascal Belhache ainsi que Michel Colas, Maire de la commune, ont réceptionné les travaux le vendredi 1^{er} février dernier.

Passations de commandement

Les passations de commandement, cérémonies à la portée hautement symbolique ont débuté cette année avec celles des centres de Jarzé et de Broc

Ainsi, le 8 mars, le Capitaine Yves Bordeau, sapeur-pompier volontaire durant 41 ans a transmis ses fonctions de chef de centre de Jarzé à l'Adjudant-chef Samuel Torres. Durant la cérémonie, le Capitaine Yves Bordeau a été nommé Commandant honoraire et l'Adjudant-chef Samuel Torres a été promu au grade de Lieutenant.

Le lendemain, le lieutenant Jean-Yves Georget, sapeur-pompier volontaire durant 40 ans a cédé le commandement du centre de Broc à la Sergente Emmanuelle Tessier. Lors de cette cérémonie le Lieutenant Jean-Yves Georget a été nommé Capitaine honoraire et la Sergente Emmanuelle Tessier a été promue au grade d'Adjudante.



Opération « Cadet(te)s de la sécurité civile »

Le SDIS 49 expérimente à nouveau le dispositif « cadet(te)s de la sécurité civile ». L'objectif de cette initiative est de permettre aux jeunes collégiens de développer leur sens civique et d'encourager l'esprit de solidarité, d'entraide et d'engagement citoyen. Depuis le 1^{er} mars dernier, le Groupement Développement du Volontariat s'est engagé dans cette démarche en signant des conventions de partenariat avec le Collège Charles de Foucauld de Beaupréau-en Mauges et la Maison Familiale Rurale de Doué en Anjou.

La convention précise les modalités de création des classes de cadets de la sécurité civile. Elle s'adresse à des collégiens, volontaires pour s'engager en dehors du temps scolaire, dans une formation leur permettant de découvrir l'univers de la sécurité civile.

Cette démarche a notamment pour vocation de favoriser une culture de la sécurité civile, de sensibiliser aux comportements de prévention, de développer un sens civique parmi les jeunes élèves et de favoriser, pourquoi pas, l'engagement ultérieur des élèves comme jeunes sapeurs-pompiers ou sapeurs-pompiers volontaires. Les sapeurs-pompiers volontaires de Beaupréau et de Doué la Fontaine, interviennent donc auprès des élèves pour dispenser quelques heures de formation. A l'issue, une attestation de formation « cadets de la sécurité civile » sera remise aux élèves ainsi que le diplôme de PSC1.

Au plan départemental, cette opération s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par le groupement développement du volontariat et citoyenneté qui vise à sensibiliser à l'engagement citoyen dès le plus jeune âge. De nouvelles conventions sont en cours.



Toxicité des fumées : le SDIS 49 s'empare activement du dossier

L'origine de la démarche

La profession a alerté l'autorité sur les risques liés à la toxicité des fumées dégagées lors de l'extinction des incendies.

Afin de répondre au mieux aux interrogations, un 1^{er} groupe de travail a été constitué en avril 2016. L'objectif du groupe était de réfléchir puis de mettre en œuvre des actions de prévention pour protéger les agents lors des formations caissons. Le 9 novembre 2017, la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise diffusait une note au niveau national intitulée « Stratégie relative à la prise en compte des risques des fumées d'incendie pour la sécurité et la santé des sapeurs-pompiers » avec un ensemble de préconisations.

Composition du groupe de travail piloté par la capitaine Sandrine Robé

- Capitaine Mathieu Bertrand, groupement Prévention des risques bâtimentaires,
- Lieutenant Luc Chesneau, groupement Prévention des risques bâtimentaires
- Docteur Anne-Laure Comte, médecin de prévention
- Thierry Bellanger, chef du service Actions sociales et cadre de vie
- Adjudant-chef Samuel Dutour, secrétaire du CHSCT
- Sergent-chef Damien Devismes, CSP Cholet

Le périmètre de réflexion du groupe de travail

Le Ministre de l'intérieur a sollicité une étude spécifique exhaustive sur cette thématique auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé. Aussi, le groupe de travail toxicité s'est uniquement appuyé sur les actions préconisées dans la note de la DGSCGC pour réaliser un plan d'action d'envergure. Celui-ci a d'ailleurs été présenté au comité de direction et au CHSCT en fin d'année 2018.

Mise en œuvre du plan d'action

Ainsi, sont concernés non seulement les sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, mais aussi tous les personnels administratifs et techniques qui œuvrent au quotidien, dans la maintenance ou l'entretien des équipements, tels que ceux du Groupement Logistique Maintenance ou encore les AMOSES à l'EDIS. Cette sensibilisation permettra à tous d'appréhender ce risque et de pouvoir mettre en œuvre des actions de prévention simples.

En parallèle, un plan de communication intitulé « Les gestes qui me protègent » a été élaboré en deux temps. La première étape consiste à une « prise de conscience » de l'ensemble des agents concernés par le sujet. Sous la forme de 3 affiches aux visuels et aux messages impactants, cette première campagne d'affichage se veut éloquent sur les risques de toxicité des fumées. Une deuxième étape « comportementale » viendra compléter cette première campagne de communication. En effet, à travers un autre jeu d'affiches et un dépliant, les sapeurs-pompiers découvrent ou redécouvrent les gestes et comportements à adopter avant, pendant et après l'intervention. Une note opérationnelle sera à ce titre diffusée dans les prochains mois pour encadrer la mise en œuvre de ces actions. Enfin, pour une meilleure compréhension et adhésion de tous, une présentation du plan d'action a été proposée à l'ensemble des chefs de centre le 15 juin dernier, en amont de la journée nationale des sapeurs-pompiers.

Ces premières initiatives ne sont que le début d'actions qui s'étendront sur plusieurs années. En effet, la prise en compte de ce risque, enjeu stratégique des SDIS, est un tournant important dans notre profession et nous n'en sommes qu'aux prémices. Outre, l'organisation opérationnelle, il faudra adapter nos infrastructures, nos EPI, prospecter sur un process de décontamination efficace de nos tenues, le tout en tenant compte des évolutions normatives et des contraintes budgétaires.





Protéger nos sapeurs-pompiers des toxicités de fumées : un enjeu majeur

« Les sapeurs-pompiers sont régulièrement confrontés aux risques liés à la toxicité des fumées soit, directement lors des phases d'attaque ou lors des déblaisés, soit indirectement par effet de désaturation des vêtements, des matériels, véhicules et locaux.

A ce titre, le guide de doctrine relatif à la prévention et la lutte contre la toxicité des fumées, paru en 2018, a conduit notre établissement à prendre des mesures de prévention, techniques et organisationnelles.

Un groupe de travail a donc été créé. Ce dernier a proposé un plan se déclinant en 47 actions qui s'articulent autour de trois grandes étapes, l'avant, le pendant et l'après intervention. L'ensemble de ces actions ne peut fonctionner sans la mobilisation de chacun de vous. Aussi, une phase de sensibilisation est nécessaire pour renforcer notre connaissance du risque et l'impact sur notre santé et pour rappeler la mise en oeuvre de mesures de prévention guidées par le principe de précaution. Conscient que cette démarche implique de nombreux changements, l'engagement du plan d'action devra se faire de manière progressive le tout dans un intérêt individuel et collectif. »



Colonel Larry Ouvrard, directeur départemental adjoint

Les officiers territoriaux : un accompagnement des chefs de centre volontaires sur mesure qui commence à porter ses fruits

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une équipe constituée d'officiers territoriaux dans chaque groupement territorial, a officiellement été mise en place afin de simplifier les relations avec le CIS. Interlocuteur privilégié et de proximité auprès des unités opérationnelles, l'officier territorial complète l'action du chef de groupement. Il échange, accompagne, conseille et soutien aussi bien dans les domaines des ressources humaines, de la formation, des opérations ... Un an après sa mise en oeuvre, un premier bilan sur les actions entreprises sur le territoire présente des signes encourageants comme ici en témoignent des chefs de groupement territoriaux. Petit tour d'horizon.



Commandant Eric Collard,
chef du groupement territorial Est Saumur

« Suite au constat d'une faible disponibilité de ses effectifs en journée et en soirée, nous avons entrepris en 2018 un réel accompagnement du centre de secours de Longué-Jumelles. Différentes réunions ont ainsi été programmées avec l'encadrement, le personnel du centre et l'officier territorial référent pour réaliser une analyse plus fine sur les problématiques de disponibilité et de réponse opérationnelle. Aussi, suite à une prise de conscience générale, un accompagnement managérial et une réorganisation interne ont permis d'impulser une nouvelle dynamique au centre de secours. En comparaison des deux premiers mois 2018 et 2019, force est de constater une nette augmentation de la disponibilité de nuit (x2) et journée (x3) permettant d'assurer désormais un prompt secours incendie. Ces premiers résultats encourageants, même s'ils sont à confirmer ces prochains mois, révèlent l'investissement de chacun des acteurs. Par ailleurs, cet élan a ouvert la voie à d'autres réflexions et à la mise en oeuvre de nouvelles actions afin de fiabiliser la disponibilité en journée. »



Commandant Jean-François Pantais,
chef du groupement territorial Nord Segré

« La mobilisation de tous montre qu'il est toujours possible d'obtenir des résultats encourageants en témoigne l'exemple du CPI Challain-la-Potherie. En effet, face à des difficultés d'effectifs et de disponibilité, un effort particulier a été entrepris depuis juin dernier par l'encadrement et le personnel du centre. Des actions de communication ont été déployées notamment lors des kermesses des écoles, ou à travers la campagne de communication diffusée auprès des habitants de Challain-la-Potherie. Ces actions ont permis de concrétiser deux engagements volontaires féminins. Concomitamment, une rencontre avec le maire de Challain-la-Potherie m'a permis de présenter l'intérêt pour la commune de recruter des sapeurs-pompiers volontaires et les démarches qui peuvent y être associées.

Suite à un avis de vacance de poste, un sapeur-pompier volontaire du CPI de Challain-la-Potherie a été recruté en tant qu'employé communal. Une convention employeur est actuellement en cours de préparation.

L'ensemble des actions cumulées permettent désormais au CPI d'assurer quotidiennement en journée l'engagement d'une équipe».



Lieutenant-colonel Pierrick Viot,
chef du groupement territorial Centre Angers

La proximité des officiers territoriaux et l'accompagnement qu'ils ont pu avoir auprès des CIS commencent à porter ses fruits. Cette augmentation est particulièrement marquée sur 3 CIS avec des explications toutes différentes les unes des autres.

Saint-Mathurin-sur-Loire a vu sa disponibilité journalière multiplier par 1,7 (passant de 2,34 à 4,05) s'expliquant en partie par la mise en place du logiciel de visualisation de disponibilité (AGATT). Cette programmation permet à chacun d'envisager de se mettre disponible quand vraiment le centre en a besoin.

S'agissant du centre du Plessis-Grammoire, il a vu sa disponibilité multiplier par 7,5 en journée, passant de 0,28 à 2,11 sapeurs-pompiers volontaires. Cette augmentation a été possible par une prise de conscience des sapeurs-pompiers volontaires du centre.

Feneu a vu sa disponibilité multiplier par 1,9 (passant de 2,84 à 5,56) en journée. Cette importante augmentation s'explique par le recrutement de personnel de l'EDIS (AMOSE) également sapeurs-pompiers volontaires dans d'autres centres. Cette double affectation permet au centre s'assurer plus d'interventions.

Ces progressions sont volontairement mises en avant pour valoriser les efforts consentis. Toutefois, il faut veiller à ce que ces résultats soient pérennes et que les efforts soient collectifs.

Des actions encadrées par le groupement développement du volontariat et citoyenneté

Parmi les axes préconisés par le document d'orientations stratégiques du SDIS 49, « le développement du volontariat doit être notre objectif principal au risque de rompre l'équilibre actuel reposant sur la complémentarité entre la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires et la sollicitation des sapeurs-pompiers professionnels ».

Pour mettre en œuvre ces orientations, le groupement « développement du volontariat et citoyenneté » travaille au quotidien sur la mise en place d'actions en faveur du recrutement, de la disponibilité et de la fidélisation du volontariat. A ce titre, une convention a été signée avec tous les bailleurs sociaux du département en fin d'année 2018. Cette action a permis aujourd'hui à trois sapeurs-pompiers volontaires d'accéder à un logement.



La mission unique : une nouvelle option dans le mode de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires

Dans l'imaginaire collectif, être sapeur-pompier c'est être « soldat du feu ». Encore une idée reçue qu'il convient de casser car pour le SDIS 49, l'incendie représentent uniquement 9 % des interventions réalisées et près de 80 % de l'activité opérationnelle concernent le secours à personne.

Au regard des problématiques identifiées concernant le recrutement, la disponibilité, la fidélisation des sapeurs-pompiers volontaires sur certains secteurs du département, il convient de se poser la question sur les impératifs du SDIS 49. En effet, nos exigences d'aptitudes médicales ou

la peur du feu peuvent aujourd'hui être des freins à l'engagement volontaire.

C'est pourquoi, le SDIS 49 va, à la demande du Ministère, donner la possibilité aux postulants de s'engager sur les seules missions de secours à personne afin de vivre une aventure humaine et un engagement civique au sein d'un centre de secours. Une initiative qui pourrait toucher des hommes et surtout des femmes qui n'oseraient pas franchir le pas.

Affaire à suivre ...





Sapeurs-pompiers de Maine-et-Loire
À vos côtés, pour la vie



Manon - 22 ans,
sapeur-pompier volontaire
au centre de secours
de Champtoceaux

IDÉE REÇUE N° 1

ÊTRE SAPEUR-POMPIER C'EST UN "TRUC DE MEC"

POMPIER VOLONTAIRE, ON A TOUS UNE VRAIE RAISON DE S'ENGAGER

En Maine-et-Loire, 83% des sapeurs-pompiers sont des volontaires impliqués dans le secours d'urgence. Chaque année, le Sdis 49 doit recruter au moins 200 sapeurs-pompiers volontaires pour sauver nos vies.

+ d'infos sur sdis49.fr  @sdis49  @SDIS_49